



Mérignac, le 16 Décembre 2021

A l'attention de

M. le Chef de Centre Gilles Perbost
Président du CT Local LFBB

Déclaration au Comité Technique Du CRNA Sud-Ouest

Monsieur le chef de centre,

Malgré tous vos efforts pour rendre la nouvelle mouture des réserves opérationnelles 2022 plus digestes celles-ci n'en demeurent pas moins inacceptables.

Sur la forme d'abord, certes vos services ont œuvré dans un esprit d'apaisement, cependant la démarche, elle, est bien celle de profiteurs de guerre, ce que nous ne cautionnerons pas.

Sur le fond ensuite, nous déplorons le fléchage des récupérations forfaitaires sur des personnels (Chef gestion, Correspondant sécurité), qui ne comptent pas leurs heures c'est un fait, mais cet octroi vient au détriment d'autres chefs (PCU, PFU), qui eux non plus ne déméritent pourtant pas.

Nous refusons enfin de souscrire à la démarche d'un syndicat représentatif qui aura consisté, au dernier CT DSNA, du 24/09/2021, en la revalorisation dogmatique des JRO en contrepartie d'un blocage du dépôt des jours de congé à 20 jours ce qui est moins disant qu'en période hors expé RH.

Vous l'aurez compris Monsieur le chef de centre, l'UNSA-ICNA n'est pas dupe de votre petit jeu et ne permettra pas qu'on prenne nos collègues ICNA entre l'enclume des réserves opérationnelles et le marteau des XP RH sous valorisées.

La Section UNSA-ICNA LFBB, à l'unanimité.